

LISTE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du jeudi 12 septembre 2024

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 5 septembre 2024, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 20h36

Etaient présents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD (jusqu'à la question n° 53 incluse), M. Marcel FELT, M. Gilbert GAVIGNET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Aurélien LAROPPE, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Franck RACLOT, M. Pascal ROUTHIER, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF

Etaient absents : M. Gabriel BAULIEU, M. François BOUSSO, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Benoit VUILLEMIN

Secrétaire de séance : M. Gilbert GAVIGNET

Procurations de vote : M. Gabriel BAULIEU donne pouvoir à M. Anthony NAPPEZ, M. François BOUSSO donne pouvoir à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Marie ETEVENARD donne pouvoir à M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n° 54), Mme Lorine GAGLILOLO donne pouvoir à Mme Françoise PRESSE, M. Christophe LIME donne pouvoir à M. André TERZO, M. Christian MAGNIN-FEYSOT donne pouvoir à M. René BLAISON, M. Benoit VUILLEMIN donne pouvoir à M. Jean-Paul MICHAUD

VOLET DECISIONNEL

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 16 juillet 2020, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes :

1. Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2024

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Gilbert GAVIGNET secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du 13 juin 2024, joint en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

2. Garantie d'emprunts – Compétence Habitat (Septembre 2024)

Mme Marie ETEVENARD (1) et MM. René BLAISON (2), Pascal ROUTHIER (1) et André TERZO (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par FONCIERE HABITAT ET HUMANISME pour 24 262,50 €, par LOGE.GBM pour 290 430,00 €, par NEOLIA pour 3 007 979,00 € et par L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS pour 1 084 050,00 € soit un montant total de 4 406 721,50 €.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 6

3. Pertes sur créances irrécouvrables

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur les admissions en non-valeur et abandons de créances de :

1 886,46 € TTC au titre du Budget Principal,
49 640,91 € HT au titre du Budget Déchets,
22 318,03 € HT au titre du Budget Eau,
17 555,95 € HT au titre du Budget Assainissement.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

4. Attribution d'une subvention à l'association Foire aux saveurs d'automne

M. Yves MAURICE (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution à l'association « Foire aux saveurs d'automne » d'une subvention de 2 000 € pour l'organisation de la 33^{ème} « Foire aux saveurs d'automne » en 2024.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

5. Accompagnement à la création d'activités agricoles : Attribution d'une subvention à l'association de formation collective à la gestion du Doubs (AFOCG-25)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le versement d'une subvention à hauteur de 10 000 € à l'AFOCG 25,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

6. Fonds « Développement durable » - Attribution d'une subvention à l'association « la Pive » pour la fête de la Pive 2024

Mme Lorine GAGLILO (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 738 €, au titre du fonds « Développement durable », à l'association « La Pive », gérant une monnaie locale complémentaire citoyenne, pour l'organisation de la Fête de la Pive Besançon le 12 octobre 2024.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31

Contre : 1

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

7. Convention avec l'Université de FRANCHE-COMTE portant occupation du foncier pour la réalisation d'une voie modes doux route de Gray

Mme Frédérique BAEHR (1) et Mme Catherine BARTHELET (1), conseillères intéressées, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve la convention portant occupation du foncier appartenant à l'Université de Franche-Comté dans le cadre de la réalisation d'une voie modes doux route de Gray jointe en annexe,
- autorise la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

8. Fonds Manifestations sportives – attribution de subventions – seconde attribution 2024

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de 9 subventions d'un montant total de 12 500 €, dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives » pour le second semestre 2024 :

- 2 000 € à Vélo Loisirs Nancray pour la Sapinette,
- 500 € à Groupe Spéléologique du Doubs pour les Journées Nationales,
- 2 000 € à Vélo Passion pour la Thormontbou,
- 1 000 € à Club Alpin Français pour le Trail Urbain de Besançon,
- 2 000 € à Foulées Généreuses pour le Trail des Boucles Roses,
- 2 000 € à US Fontain pour les Défis de la Boucle,
- 500 € à la Torpésienne pour la course pédestre La Grapille,
- 500 € à ASPTT Besançon pour In's Pirey,
- 2 000 € à Orientation Team Besançon pour un championnat de France d'orientation longue distance et relais.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

9. Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles – Deuxième session 2024

Mme Frédérique BAEHR (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de 5 subventions à ces associations pour un montant total de 12 500 € au titre du Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles, à savoir :

- 4 000 € à l'association Du Goudron et des Plumes ;
- 4 000 € à l'association The Serious Road Trip Connexion Humanitaire Bisontine ;
- 2 000 € à l'association L'Espérance de Byans ;
- 2 000 € à l'association Bande Sonore ;
- 500 € à l'association Pas Serial s'Abstenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

10. Dispositif aide au projet ambassadeurs/ambassadrices Grandes Heures Nature

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution de la subvention suivante : 2 500 € à Justine MATHIEUX, ambassadrice GHN et 2 500 € à Axelle RENARD,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions de partenariats individuelles.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

11. Cité de l'Emploi 2024

MM. Nicolas BODIN (1), Sébastien COUDRY (1) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le versement des 7 subventions à :

- BGE Franche Comté à hauteur de 6 600 €,
- Roue de Secours à hauteur de 6 000 €,
- Jean Eudes à hauteur de 9 000 €,
- MJC CLAIRS SOLEILS : 3 000 €,
- Fabrique Numérique Besançon : 3 000 €,
- Gare BTT : 10 000 €,
- France Travail : 12 400 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

12. Fabrique à Entreprendre, financement 2024

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la participation financière de Grand Besançon Métropole pour le versement d'une aide d'un montant de 13 500 € à BGE FC animateur du collectif LFAE pour l'organisation de deux actions collectives sur le territoire de GBM,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

13. Exposition photos MICRONARA : des savoir-faire horlogers aux technologies du futur

M. Nicolas BODIN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la convention avec MICRONORA pour formaliser la participation financière de Grand Besançon Métropole à hauteur de 9 000 € TTC pour la promotion et la valorisation par l'association MICRONORA de l'exposition photos MICRONORA « Des savoir-faire horlogers aux technologies du futur »,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

14. Soutien 2024 à l'association « Le Chemin des sens » pour le « parcours des métiers »

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 3 000 € à l'association « Le chemin des sens » pour le « parcours des métiers ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

15. Soutien 2024 – Opérations paniers solidaires Jardins de Cocagne – Julienne Javel

M. Christian MAGNIN-FEYSOT (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le soutien de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole à l'association Julienne Javel à hauteur de 2 000 € pour l'opération paniers solidaires.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

16. Actions recherche et innovation – Soutien au Hacking Health de Besançon

MMES Frédérique BAEHR (1) et Marie ETEVENARD (1) et MM. Sébastien COUDRY (1) et Benoît VUILLEMIN (1) conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- **se prononce favorablement sur l'approbation de la convention de partenariat entre les 4 co-organisateurs,**
- **se prononce favorablement sur le soutien de Grand Besançon Métropole à FC Innov, structure porteuse administrative et financière du Hacking Health à hauteur de 15 000 € sous forme de subvention,**
- **autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 4

17. Enseignement Supérieur et Recherche – Subvention à l'Université de Franche-Comté pour l'organisation de deux manifestations de culture scientifique et technique : Fête de la Science et Nuit européenne des chercheurs

Mme Frédérique BAEHR (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention de 7 500 € à l'Université de Franche-Comté selon la répartition suivante :

- **3 500 € dédiés à l'organisation de la Nuit européenne des chercheurs,**
- **4 000 € dédiés à l'organisation de la Fête de la Science**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

18. Enseignements supérieur et Recherche. Projets retenus dans le cadre de l'Appel à Projets « Soutien aux initiatives Etudiantes » - session 1 – 2024

Mme Frédérique BAEHR (1) et MM. François BOUSSO (1) et Olivier GRIMAITRE (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- **se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de :**
 - **900 € à l'association « Café des réparations » au titre des ateliers-réparations organisés sur le campus de la Bouloie,**
 - **2 000 € à l'association « ABISE » pour l'équipement de la cafétéria de l'INSPE,**
 - **3 000 € à l'association « BAF » au titre de son concert « Bouge Ta Rentrée »,**

- 2 000 € à l'association « ESN Besançon » au titre de l'organisation de l'Assemblée Générale ESN France sur Besançon,
 - 3 000 € à l'association « ESN Besançon » au titre de la Nuit des Etudiants du monde,
 - 2 350 € pour le CROUS BFC au titre de son dispositif « Workin Besançon »,
 - 2 000 € pour le CROUS BFC au titre de ses animations de vie de campus.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions afférentes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

19. Attribution de subventions congrès sur le fonds dédié

Mme Frédérique BAEHR (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 000 € à l'Université de Franche-Comté, Femto CNRS pour l'organisation du congrès « French Photonics Days 2024 ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

20. Subventions aux associations ASET et Gadgé : intervenants auprès des gens du voyage

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 300 €, au titre de l'année 2024, à l'ASET (Association pour la scolarisation des enfants tsiganes) pour la promotion de la scolarisation des enfants du voyage.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le

Pour la Présidente,
Par délégation,
La Cheffe de Service des Assemblées,

Anne COLLIN

